

Rio + 20 / « Genre et développement soutenable »

Version 1 - Document au 16/6/2011

*Elaboré par le **groupe de contact Genre & développement soutenable**, actuellement composé des associations suivantes : Adéquations, Association Femmes et développement (AFED), ATTAC (commission genre et mondialisation), Collectif 13-MMF, EluEs contre les violences faites aux femmes (EVFF), Enda Europe, Fondation pour les Femmes africaines (FFA), Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté, Rapsode Production, Réseau Féministe « Ruptures », Réseau Universités Nomades, Université Européenne Populaire, Women in Europe for a Common Future (WECF), et de personnes à titre individuel.*

Référente du groupe de contact Genre et développement soutenable :

Monique Dental, Réseau Féministe « Ruptures » courriel : monique.dental@orange.fr

Coordination du texte de position :

Yveline Nicolas, Adéquations.

Introduction

*Rio + 20 ne peut constituer l'occasion d'une **redéfinition** de ce que serait un « développement soutenable » que si les organisations de la société civile parviennent à faire valoir, dans l'espace public et dans les négociations préparatoires, une perspective qui rompe avec le « capitalisme vert ». Cette redéfinition entraînera de véritables transformations si elle renforce le pilier social du développement soutenable et intègre un enjeu **transversal : le genre**. Cette approche vise à prendre en compte l'impact du mode de développement sur les rapports sociaux entre hommes et femmes, actuellement fondés sur des inégalités politiques, économiques, sociales, culturelles... et, en retour, l'impact de l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes sur les politiques et actions visant le développement durable¹.*

Face aux échecs et aux abus de l'approche dite « intégrer les femmes dans le développement » (IFD) – qui ne remet pas en cause la nature de ce développement et qui souvent instrumentalise le rôle social et le travail des femmes pour pallier, par exemple, aux démantèlement de services collectifs -, l'approche Genre et développement (GED) a été progressivement élaboré et approprié à la fois par des institutions internationales de développement et par des mouvements et organisations des société civiles, notamment au Sud. Cette contribution essentielle à la remise en cause du paradigme du développement classique est présente dans toutes les conférences des Nations unies sur l'environnement et le développement depuis trente ans du côté institutionnel comme du point de vue de la société civile, avec, par exemple, la publication de l'agenda 21 des femmes pour une planète en bonne santé et en paix, avant la Conférence de Rio. Pour le Sommet mondial de Johannesburg, dans le cadre du collectif Joburg 2002, une plate-forme Femmes pour la qualité de la vie, pour une approche féministe du développement durable a été élaborée.

Enfin, la notion et la pratique de « l'intersectionnalité » (croisement des rapports sociaux de sexe, de classe, d'origine culturelle², de génération...) développées par l'approche de genre constituent un

¹ Le « genre » est ici défini comme « les rôles, les comportements, les activités et les attributions socialement construits, qu'une société donnée considère comme appropriés pour les femmes et les hommes » (Conseil de l'Europe). « L'approche de genre promeut des droits formels et réels égaux pour les femmes et les hommes, l'amélioration de l'accès aux espaces d'expression et de pouvoir, au capital humain incorporé (santé, éducation) et aux facteurs de production. L'approche genre comprend aussi la prévention et la répression des violences fondées sur le sexe, un partage équitable des ressources et des responsabilités, ainsi qu'un développement humain plus complet et durable pour tous et toutes » (Document d'orientation stratégique Genre et développement », MAEE)

² « race » pour les anglo-saxons

nouvel apport fécond à l'analyse comme aux méthodologies à inventer pour la mise en œuvre d'un développement soutenable.

Les organisations de solidarité internationale et les mouvements sociaux s'accordent sur le constat d'une **crise systémique ou de civilisation**, à la fois financière et économique, écologique, sociale, idéologique, politique.

Or l'enjeu **de l'évolution des rapports sociaux entre femmes et hommes (le « genre »)** reste le point le plus souvent évacué dans ce constat de crise systémique, alors qu'il est au cœur à la fois des crises et des solutions pour les résoudre. Changer ces relations doit constituer un pivot d'une discussion stratégique sur les modalités de la **transition** vers un mode de développement soutenable, qui s'appuie sur une allocation équitable des ressources dans les limites écologiques de la biosphère. **Organiser et planifier** cette transition nécessite en effet de débattre et d'agir sur des réalités individuelles et collectives très concrètes comme l'exercice et la répartition du temps, de l'espace, des ressources, des revenus, des processus décisionnels...

Les femmes subissent les **répercussions négatives** du mode de développement non soutenable car elles sont obligées de cumuler leurs responsabilités traditionnelles avec de nouvelles exigences économiques et sociales tout en affrontant une précarisation croissante³. Dans les pays pauvres, l'érosion de la biodiversité, la raréfaction des ressources en eau (et le manque d'infrastructures d'assainissement), la désertification les affectent directement, tout comme la régression des services collectifs les surchargent partout dans le monde. En même temps, les femmes sont des **actrices** spécifiques et importantes d'alternatives. Ainsi, leur investissement dans l'économie sociale et solidaire, leur préoccupation concernant la santé environnementale, le dynamisme et l'innovation des mouvements de femmes et de migrantes, leur apport à une gestion équitable des biens communs, des (bidon)villes et des quartiers, ouvrent la voie de l'innovation sociale et préfigurent un mode de développement plus humain et solidaire.

Les rapports de genre ont beaucoup évolué. Ils connaissent des bouleversements majeurs depuis une quarantaine d'années. On observe dans le monde une **renégociation** des rapports femmes-hommes, à mettre en parallèle avec les renégociations des rapports Nord / Sud, centre / périphérie, dominants / dominés, etc. Ces **changements de rapports sociaux de sexe** dans leur diversité géographique et culturelle influent **directement** sur toutes les sphères du développement soutenable au niveau territorial comme au niveau global : démographie, **migrations**, production, consommation, gestion des **risques naturels et technologiques**, sécurité, **conflits** et guerres, accès et revendications de droits, éducation, participation, sphère décisionnelle et politique, etc.

1/ Bilan, évolutions, contexte

La question des droits des femmes et de l'égalité des femmes et des hommes est présente depuis plus de quarante ans dans le débat international sur les finalités et les modalités du « développement ».

Ainsi, l'enjeu **démographique** est indissociable de celui des droits. Une planification familiale efficace nécessite l'autonomie des femmes, leur scolarisation et l'éducation des femmes et des hommes, le partage équitable des ressources et des décisions.

La contribution spécifique des femmes au développement durable est affirmée dans le **principe 20 de Rio** (*"Les femmes ont un rôle vital dans la gestion de l'environnement et le développement. Leur pleine participation est donc essentielle à la réalisation d'un développement durable"*) et développée dans le *chapitre 24 de l'Agenda 21*.

³ Les femmes constituent 70 % des 1,2 milliard de personnes vivant avec moins de 1 dollar/jour

Les institutions internationales comme le PNUD ont progressivement affiné leur analyse du développement humain en complétant l'IDH par des **indices sexo-spécifiques**, de participation des femmes et de genre⁴.

En 1996, à la Conférence de Pékin sur le statut des femmes, les Etats se sont engagés à mettre en œuvre **12 objectifs**, par exemple sur l'environnement (11. *Egal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement*) ou sur la « *pauvreté croissante des femmes* », faisant du *partage du pouvoir et de la prise de décision* (7) ainsi que des changements de comportements, et de *l'éradication des stéréotypes* concernant les rôles des hommes et des femmes une condition pour les politiques publiques, dans le cadre d'une approche intégrée de l'égalité (*mainstreaming du genre*).

En 2000, les **Objectifs du millénaire** engagent à « *Promouvoir l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes* » (objectif 3).

En **2002 le Sommet mondial du développement durable** de Johannesburg, même si ces résultats ont été très décevants, a réaffirmé les engagements antérieurs et demandé l'information sexospécifique et l'élaboration par les Etats d'indicateurs d'équité femmes-hommes. Au SMDD, la question de la légitimité et de l'architecture (BM-FMI-OMC) du système international a été posé avec force par les organisations de femmes. Elles ont souligné l'importance de traiter dans d'autres instances que l'OMC les questions agricoles, celles des services publics. Depuis cette question a revêtu encore plus d'acuité avec l'extension des négociations aux questions des services environnementaux, des services de l'eau, de l'énergie mais également avec le développement des négociations bilatérales entre pays ou l'accord économique et commercial qui se négocie en ce moment entre le Canada et la Commission de l'Union européenne.

Les inégalités entre femmes et hommes, le partage inéquitable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques constituent un des freins principaux à la mise en œuvre des engagements internationaux sur le développement durable.

L'approche par les droits et notamment les **DESC et les droits environnementaux** est un nouveau levier, promu par les mouvements et organisations de femmes dans le monde entier et en particulier au Sud. Le développement soutenable met l'accent sur d'autres relations à la production, un développement non productiviste qui fasse plus de place à la "rentabilité" sociale et collective, et aux valeurs qui ont été historiquement marginalisées et laissées aux femmes.

Les vingt dernières années ont vu **l'émergence et le renforcement de ces organisations** - comme la Marche mondiale des femmes, les mouvements écoféministes, qui ont contribué à la critique du capitalisme et de son lien avec la structure patriarcale, les coalitions actuelles sur l'impact sur les femmes des biocarburants, du MDP et de REDD + (Réduction d'émissions dues à la déforestation et de la dégradation des forêts sur les femmes...) - leur utilisation des technologies de l'information et des réseaux sociaux, leur participation active aux plaidoyers locaux, nationaux et internationaux⁵. Parallèlement, la montée d'intégrismes religieux et une compréhension étroite de la notion de « diversité culturelle » (4^{ème} « **pilier** » du **développement durable**) constituent de nouveaux facteurs de régressions et de résistances à l'émancipation humaine.

⁴ Ainsi, l'indice IDISSA (Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique) de l'UNECA (la CEA) qui suit l'état d'avancement des instruments internationaux dans les pays.

⁵ Cf. en annexe des positions d'organisations de femmes et féministes

Recommandations

- Les négociations et le Programme d'action Rio +20 devront définir et **nommer les obstacles** qui ont empêché la réalisation d'une égalité des femmes et des hommes depuis 20 ans, et **croiser l'analyse** des obstacles au développement durable et à la réalisation de l'agenda 21 et des grandes conventions de Rio **avec cette perspective de genre**, notamment en matière macro-économique.
- **L'approche par les droits humains** doit constituer l'épine dorsale de la définition de toutes les politiques et stratégies de développement durable. Toute décision devrait être précédée d'une analyse des possibles conséquences négatives sur les droits humains et l'égalité femmes-hommes en lien avec les droits environnementaux et toute action de développement doit être évaluée avec cette grille de lecture.

2/ Economie verte et pauvreté

La **mondialisation économique capitaliste**, fondée sur la prédation des ressources naturelles et humaines, le gaspillage d'énergie, la mise en concurrence de tous et toutes, le creusement des inégalités comme système de répartition des richesses, a mis à mal les systèmes de solidarité, de protection sociale, les services publics, et l'environnement, ce qui a touché en premier lieu les femmes. La définition d'une **économie verte** est au cœur de Rio + 20. Sera-t-elle un nouvel avatar du capitalisme ou permettra-t-elle de rééquilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques ?

La marchandisation des **biens communs** conduit à l'intégration dans le système capitaliste de toutes les productions matérielles et culturelles : l'agriculture, les terres collectives, l'eau, la biodiversité et les semences, l'accès et le contrôle des biens et services communs environnementaux, sociaux (éducation, santé...), économiques et culturels ...

Le **corps des femmes** se trouve lui-même de plus en plus marchandisé. La traite des êtres humains est devenu un marché aussi lucratif que les ventes d'armes ou la drogue.

Toute réflexion sur la nature, l'organisation et la finalité de l'économie qui ferait l'impasse sur le genre est vouée à rester dans le statu quo actuel, car les rapports sociaux de sexe sont à la base de l'organisation de la production et du travail. Le travail humain productif est rendu possible par l'existence du **travail domestique**, travail ménager et de *care*, assumé très majoritairement par les femmes dans toutes les sociétés du monde. Les Nations unies ont ainsi estimé que ce travail gratuit des femmes représente à peu près 50 % du PIB mondial (11 000 milliards de dollars / an), et que les femmes assument les trois quarts de l'ensemble des heures de travail mondiales. En revanche, elles ne consacrent qu'un tiers de leur temps au travail non rémunéré. La proportion est inverse pour les hommes.

De même, dans certains pays, les femmes produisent jusqu'à 80 % de l'alimentation, tout en ne possédant que moins de 2 % des terres à l'échelle mondiale.

Parallèlement, à tous les échelons de gouvernance, la **prise de décision macroéconomique** est assurée quasi exclusivement par des hommes. Ainsi, les 27 gouverneurs des banques centrales des Etats membres de l'Union européenne sont des hommes. Les organes décisionnels clés au sein de ces organisations comprennent 83% d'hommes et 17% de femmes.

Vingt après Rio, et devant les enseignements de la crise financière, la redéfinition du développement soutenable par les organisations de la société civile devrait affirmer clairement la **hiérarchie** des composantes du développement : le pilier « développement économique » (et ses instruments privés et publics de régulation de la finance) doit être au service du développement humain et culturel, fondé

sur des mécanismes fiscaux et de redistribution équitable des richesses intégrant l'objectif d'une égalité des femmes et des hommes.

Par ailleurs la redéfinition d'une économie soutenable doit prendre en compte la diversité des modèles d'organisation économique, qui fait partie de la diversité socioculturelle, et de leurs articulations aux échelles de territoires, du niveau le plus local au niveau global, de la micro à la macroéconomie. Les femmes et les hommes occupent des positions différentes et sont impliqués de façon différenciée dans ces économies.

Recommandations

- **Intégrer** dans l'analyse et la décision la **question du travail domestique** et de soins aux autres et à la planète, de sa redistribution et de son articulation avec la sphère dite productive ; ainsi que du **travail informel** assuré majoritairement par les femmes et du passage vers des métiers plus formalisés dans le cadre des « métiers verts ».
- Intégrer les **nouveaux indicateurs de richesse** et de développement qui prennent en compte ce travail domestique et de *care* sous toutes ses formes monétaires ou non monétaires.
- Systématiser la mise en œuvre de **budgets nationaux (et locaux) sensibles au genre** et l'élaboration d'indicateurs sexo-spécifiques, en les intégrant avec les indicateurs de développement durable.
- Prendre en compte **l'économie sociale et solidaire** au Sud et au Nord.
- Instaurer une **parité** dans l'accès à la formation et aux nouveaux « **emplois verts** » (qui doivent d'ailleurs être analysés à l'aune de leur réelle utilité et impact écologique et social), notamment ceux à forte composante technologique ainsi que ceux concernant les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement ; encourager la masculinisation des **métiers sociaux et de care**.

3/ Gouvernance mondiale

Les **femmes** sont considérées dans le développement durable comme un des *majors groups* de la société civile et constituent de plus un **groupe transversal** aux autres groupes majeurs (jeunes, paysans, communauté autochtones etc.). A ce titre leurs organisations sont officiellement présentes dans les négociations internationales sur le développement soutenable⁶.

Mais depuis quelques années, la **focalisation sur l'enjeu du changement climatique** global, lui-même conçu comme un domaine scientifique et technique, tend à en faire un secteur essentiellement **masculin**, alors même que les femmes sont à la fois actrices spécifiques dans la prévention et l'atténuation et sont impactées de façon spécifique par le changement climatique et par les catastrophes naturelles. Or les femmes sont absentes des négociations climatiques à haut niveau⁷.

Compte-tenu du **caractère sexué du pouvoir** (une douzaine de cheffes d'Etat ou de gouvernement sur 192 Etats), les femmes sont aussi absentes des autres instances de gouvernance - y compris celles qui sont illégitimes comme le G8 / G20 -, des négociations de paix, des négociations bilatérales pour les accords économiques, etc.

⁶ Au niveau du comité d'organisation de Rio + 20 aux Nations unies, un comité de pilotage des femmes, est composé notamment de : Réseau international sur le genre et l'énergie durable ENERGIA, UICN section genre, GFC Global Forest Coalition, VAM Voices of African Mothers (ACCRA), WEDO Women Environment Development Organisation, WECF Women in Europe for a Common Future, WOCAN Women Organizing for Change in Agriculture and NRM, etc.

⁷ De 1996 à 2010 (Cancun), on est passé de 20 à 30 % de femmes dans les délégations des pays négociateurs. Les femmes cheffes de délégations forment 12 à 15 %. Les événements parallèles organisés par les femmes lors des dernières conférences ont été 4 sur 250 à Copenhague et 6 sur 200 à Cancun (chiffres WEDO).

Par ailleurs, la **gouvernance mondiale des droits des femmes** a récemment évolué, débouchant sur la création de l'ONU-Femmes officialisée en juillet 2010 et résultant de la fusion et de la consolidation de la Division de la promotion de la Femme (DAW), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), le Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes (OSAGI) et le Fonds de Développement des Nations unies pour les femmes (UNIFEM). Cette rationalisation répond à la question constante de la nécessaire transversalité des stratégies et des politiques en matière de genre. Il faudrait qu'elle se traduise par une augmentation très significative des moyens et non une plus forte exigence à moyens réduits.

La prise en compte progressive de l'approche de genre, depuis le cycle des Nations unies à partir de 1975 a contribué à alimenter la réflexion sur les inégalités et les systèmes de domination, contribuant à la définition d'un « développement humain durable et équitable », notamment à partir du **Programme d'action de Pékin** et la **priorité au gender mainstreaming**.

La diversité des situations et des contextes en la matière – même si les inégalités femmes-hommes constituent une constante de toutes les sociétés – favorise une réflexion et des pratiques qui peuvent **enrichir la notion de diversité culturelle**, devenue un 4^{ème} pilier du développement durable au sommet mondial de Johannesburg en 2002. Les réflexions et les revendications sur la diversité culturelle et sur la nécessaire appropriation et adaptation du concept et des pratiques de développement durable par chaque société et chaque contexte doivent être examinées en inter-action avec le principe universel de liberté et d'égalité des femmes et des hommes et en prenant en compte l'analyse de genre qui étudie les impacts différents des politiques sur les femmes et les hommes.

Recommandations

- **L'harmonisation** des actions et outils d'ONU Femmes, Agenda 21 Programme d'action de Pékin, CEDEF au regard de la problématique « égalité hommes/femmes – équilibres écologiques », avec la prise en compte également des questions de paix et de conflits armés et les résolutions des Nations unies sur la participation des femmes (résolution 1325)... En particulier, **l'éradication des discriminations** envers les femmes visée par la CEDEF doit constituer un enjeu central de cette mise en cohérence (ex. le foncier, les droits de propriété, l'accès au crédit, la formation, l'accès aux technologies, les droits sexuels et de la procréation, etc.).
- La prise en compte transversale du **genre** dans la mise en **cohérence des trois conventions de Rio** (climat, biodiversité, désertification - et de la déclaration sur les forêts) et de leurs plans nationaux et régionaux de mise en œuvre.
- La prise en compte du genre dans la Convention sur les changements climatiques CCNUCC (seule convention de Rio qui n'intègre pas cette dimension)⁸ et le soutien aux réseaux spécialisés (réseau francophone genre et climat par ex.).
- La **participation** de groupes de femmes consultatifs régionaux de la société civile doit être élargie et s'ouvrir à une **intersectionnalité** des mouvements (diversité culturelle, de classe sociale, d'inter-génération) etc. Les organisations et réseaux émergents sur le genre et le développement soutenable doivent être encouragés.

4/ Evolution des modes de vie

Empreinte du mythe de la croissance économique illimitée, la pensée dominante du « développement durable » tend à continuer à utiliser le modèle du monde dessiné par le **capitalisme patriarcal**. Au

⁸ Ressources et actions Genre & changement climatique : <http://www.adequations.org/spip.php?article1253>

lieu de reconstruire des cycles écologiques, celui-ci se concentre sur des difficultés technologiques, au lieu de restituer l'activité humaine dans la régénération, il maintient les catégories de production et de consommation, et présente le "*consumérisme vert*" comme la panacée environnementale.

Ce modèle est inapte à tenir compte des **nombreux modes d'adaptation et de répartition des savoirs** et des rôles entre femmes et hommes (comme dans la gestion des ressources naturelles au Sud) Les femmes forment actuellement la majorité des personnes vivant avec moins de un dollar/jour dans les pays pauvres, et en Europe la majorité des personnes en situation de pauvreté, de précarité et en situation monoparentale. Leur salaire est en moyenne inférieur de 20 % à celui des hommes et leurs retraites sont moindres. De ce fait et en raison notamment d'une moindre mobilité, leur **empreinte écologique** est en moyenne inférieure à celle des hommes (comme l'a montré une étude en Suède), mais leur « développement » et l'exercice de leurs droits économiques et sociaux ne doit pas uniquement consister en un meilleur accès à la consommation et au pouvoir sans les transformer, mais également dans un **changement des relations de pouvoir** et des modèles de consommation qui divisent les êtres humains.

De même que l'ensemble de la planète ne peut aspirer à vivre selon le modèle consumériste instauré par l'Occident depuis un demi siècle, il ne s'agit pas pour les femmes – comme pour les couches de population défavorisées - de copier le fonctionnement dominant construit sur des valeurs socialement considérées comme « masculines », mais de **redistribuer les tâches et responsabilités**, pour un plus grande équité et une émancipation personnelle et collective.

Actuellement les femmes sont majoritaires dans la **gestion communautaire des ressources** (biodiversité, eau, énergie...), l'agriculture durable au Sud et dans **l'économie sociale et solidaire**, qui peut être un levier important de relocalisation des activités humaines, et de développement des activités liés aux énergies renouvelables décentralisées, à condition que les infrastructures et services collectifs liés à cette relocalisation prennent en compte les besoins spécifiques des femmes et en même temps une meilleure répartition des fonctions de *care*.

L'égalité femmes-hommes constitue un enjeu central pour faire évoluer les modes de vie dans un sens plus soutenable. Les **stéréotypes** sexistes sont un des moteurs du consumérisme, par exemple dans la publicité qui véhicule une vision matérialiste, consumériste, de compétition et le plus souvent sexiste du modèle de développement et des rapports humains. L'injonction faite aux femmes de se centrer sur leur apparence physique, comme celle faite aux hommes de rechercher la puissance ou la vitesse, a un impact sur la consommation de biens et services non durables. L'éradication des stéréotypes de genre figure dans les engagements internationaux (Programme d'action de Pékin, Cedef, stratégie européenne d'égalité...). C'est un des objectifs les plus difficiles à atteindre, et qui n'a pas fait l'objet jusqu'à présent de stratégies coordonnées et déterminées.

Mais c'est un objectif qui pourrait être déterminant dans la définition et la sensibilisation à un mode de vie et de consommation soutenable.

De la même façon, la définition actuellement dans le débat public d'une **parentalité équitable** aurait aussi un impact sur la consommation, l'articulation des temps, la mise en place d'infrastructures collectives, etc.

Pour autant, il faut se garder du **risque de retour à l'essentialisme** et du préjugé du naturalisme (« essence féminine », femmes plus proches de la nature, etc.), encore très présent dans le milieu environnementaliste, qui méconnaît largement les constructions sociales du genre. Ce type de discours conduit des secteurs de la société civile (organisations féministes par exemple) à rejeter le « développement durable » et la décroissance... car si l'augmentation du temps de travail induit par une consommation plus équilibrée (cuisine de produits frais et de proximité, moindre utilisation d'équipements électroménagers énergivores, etc.) a lieu sans un rééquilibrage du partage des tâches

entre femmes et hommes, des femmes se détourneront de ce « progrès vert » de façon tout à fait légitime⁹.

Recommandations

- La réflexion sur la **transition** vers le développement soutenable doit intégrer le débat en cours et les propositions de redéfinition des rôles sociaux de sexe, de la parentalité, des temps de vie, des partages des tâches entre femmes et hommes, de la prise en charge des dépendances...
- Les nouveaux **indices de richesse et de bien-être** doivent intégrer l'égalité femmes-hommes et la diminution des violences contre les femmes comme des indicateurs majeurs.
- Les objectifs et les plans d'action concernant l'évolution des modes de vie et de consommation, qui vont être déterminants pour définir cette transition doivent être articulés avec les engagements **d'éradication des stéréotypes de genre**, notamment dans la publicité et les medias.
- Les politiques de prévention et de sanction des discriminations et des violences contre les femmes (et les enfants) doivent être placées au cœur de la redéfinition du mode de développement soutenable

5/ Concertation, démocratie et éducation

Partie à compléter

Il est illusoire de viser un développement humain équilibré si l'on se prive de toutes les richesses humaines par l'exclusion ou la **marginalisation de catégories sociales des sphères décisionnelles** et des mécanismes de concertation et de négociation. Dans le monde, les filles et les femmes ont un accès moindre à l'alphabétisation, la scolarisation, la formation initiale et continue, et les technologies de l'information et de la communication.

Des objectifs quantitatifs sont fixés à l'accès à **l'éducation** au niveau international. Ils devraient davantage prendre en compte la nécessité des infrastructures sanitaires et d'assainissement, qui limite la scolarisation des filles. D'autre part, les **aspects qualitatifs** devront être mieux pris en compte afin que l'éducation elle-même et les livres scolaires ne demeurent pas un lieu de transmission de préjugés sexistes, ce qui est le cas actuellement y compris dans les matières scientifiques.

La **recherche**, les lieux d'expertise scientifiques, sont majoritairement masculins.

En matière de **concertation** la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans la définition des agendas locaux (cf. critères des A21 locaux en France), plans climat territoriaux devrait être une base. De ce point de vue, la **Charte européenne de l'égalité dans la vie locale** est un outil intéressant à croiser avec les stratégies locales de développement soutenable.

Recommandations

- Une **parité** femmes-hommes doit être instaurée dans les processus de participation et de concertation citoyenne à tous les niveaux : local, national, sous-régional, international.
- Les agendas 21 territoriaux comme les plans climats devraient intégrer de façon participative une dimension de genre, y compris des **indicateurs d'impact et d'évaluation sexo-spécifiques**.
- Les organisations de femmes doivent être mieux valorisées et soutenues financièrement au Nord comme au Sud.

⁹ En Europe les femmes consacrent, en moyenne, 3 h 50 par jour aux tâches domestiques (soins des enfants et des adultes compris) contre 2 heures pour les hommes.

• **L'éducation non sexiste** est une des clés du développement soutenable : il faut instituer une formation dès le plus jeune âge à identifier et débusquer les stéréotypes sexistes porteurs de violences, de limitation du potentiel humain. L'éducation relative à l'environnement et vers un développement durable devrait intégrer cette notion et sa traduction concrète dans les pratiques et outils éducatifs.

Annexes

Liste d'engagements internationaux et de la société civile concernant le genre et le développement durable

- DUDH, 1948
- Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes, 1979¹⁰
- Protocole international sur les Droits économiques, sociaux et culturels¹¹
- Agenda 21 de Rio, 1992 ; chapitre 24 « Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable ».
- Conventions internationales sur la biodiversité, sur la désertification : prévoient un aspect de genre
- Programme d'action de la conférence internationale sur les droits humains, Vienne, 1993
- Programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 1994
- Programme d'action de la conférence internationale de Pékin sur le statut des femmes, 1995
- Conventions de l'OIT
- Objectif du millénaire pour le développement, 2000
- Programme d'action du Sommet mondial du développement durable, 2002
- Nombreux rapports officiels des Nations unies (PNUD, FAO, OM etc.) : « genre et climat », « genre et sécurité alimentaire », « genre et agrocarburants », etc.

Société civile¹²

- Agenda 21 des femmes pour une planète en paix et en bonne santé, 1992 ; texte de plaidoyer à l'occasion de Rio + 15
- Femmes pour la qualité de la vie « Femmes pour la qualité de la vie ; Pour une approche féministe du développement durable" , 2002
- Le Sommet mondial du développement durable vu du côté des femmes, 2002 (Femmes & Changement)
- Cahier des revendications mondiales de la Marche mondiale des femmes « Contre la pauvreté et pour le partage des richesses », 1998, revues en 2001
- Forum social mondial, lettre des organisations de femmes, Dakar 2011 ; Déclaration de l'Assemblée des femmes, FSM 2009, Belem ; déclaration du forum des luttes féministes africaines, Kaolack 2011

Bibliographie

Femmes économie et développement. De la résistance à la justice sociale, coordonné par Laurent Fraisse, Isabelle Guérin et Madeleine Hersent, éditions ERES, 2001

De gré ou de force - Les femmes dans la mondialisation - Jules Falquet, La Dispute, 2007

Genre et développement. Les acteurs et actrices des droits des femmes et de la solidarité internationale se rencontrent et échangent sur leurs pratiques. CRDTM (coord. par), Actes du colloque régional des 30 et 31 mars 2007 à Lille, L'Harmattan, 2008

Genre et développement, H. Guétat (dir.), Presses universitaires du Mirail, 2006

Regards de femmes sur la globalisation ; Jeanne Bisilliat, AFED, L'Harmattan, 2003

Genre et économie, un premier éclairage ; Jeanne Bisilliat, Christine Verschuur (dir.), L'Harmattan, 2001

Ecologie : quand les femmes comptent J France Falquet, 2002

¹⁰ Textes de la CEDEF, Plate-forme de Pékin, etc. : <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique220>

¹¹ Centre de ressources sur DESC et genre : <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique354>

¹² La plupart de ces textes peuvent être consultés à partir de l'article <http://www.adequations.org/spip.php?article1509> et <http://www.adequations.org/spip.php?rubrique204> ; Forum social mondial : <http://www.adequations.org/spip.php?article557>